

*Impôt sur le revenu*

Cette question est vieille comme le temps. Depuis l'arrivée des Normands en Angleterre et l'apparition du *Doomsday Book*, le Grand Livre cadastral dans lequel était consigné le moindre objet d'une maison ou d'un chalet en vue d'être imposé, les gens se battent contre les percepteurs d'impôts. J'ai vu un pays courir à sa perte en essayant de lutter contre les percepteurs. Nous n'en sommes pas loin au Canada. Le député de Surrey-White Rock-Delta-Nord (M. Friesen) nous a laissés entrevoir le danger. La situation économique de la France est catastrophique, à l'heure actuelle, parce que c'est un pays qui a réussi à vaincre la législation fiscale, et c'est ce qui est sur le point d'arriver au Canada. Pour assurer notre survie, il faut nous débarrasser de ce danger à long terme.

Je tiens à faire une proposition constructive qui s'applique non seulement au projet de loi, mais également au nouveau budget qui nous sera présenté, du moins je l'espère, d'ici un mois ou deux. Tous les partis à la Chambre souhaitent voir notre pays s'orienter de plus en plus vers la forme d'énergie la plus sûre que nous possédions, l'énergie renouvelable. En examinant les budgets et programmes proposés par le gouvernement depuis quelques années, où il s'efforçait d'appliquer ce principe, avec l'appui de tous les partis, on s'aperçoit que ses efforts ont été réduits à néant chaque fois par le libellé des mesures législatives proposées, par les règlements visant à appliquer la loi et aussi par les formules qu'il faut remplir lorsqu'on veut se prévaloir des programmes en question.

La suggestion que je voudrais faire est très simple. Contentons-nous d'écrire nos règlements concernant les sources d'énergie renouvelable dans le document budgétaire. Disons simplement, dans le budget qui sera déposé au printemps, que nous cherchions depuis des années des moyens d'utiliser de préférence des sources d'énergie renouvelable d'une part pour assurer la sécurité de nos approvisionnements et d'autre part parce qu'elles coûtent souvent moins cher, qu'elles sont plus propres et plus avantageuses pour nous. On n'aurait qu'à adopter une résolution qui stipule en anglais correct que les lois fiscales qui s'appliquent et aux industries qui produisent de l'énergie renouvelable et aux personnes qui s'en servent sont les mêmes pour ceux qui consomment de l'énergie que pour l'industrie minière ou les sociétés pétrolières ou gazières. Cet article serait écrit dans une langue claire, en anglais authentique, et il faudrait que les règlements soient tellement évidents qu'ils se passent d'explications. Il faut lancer cette industrie de l'énergie renouvelable. Depuis que le gouvernement . . .

**M. Deans:** J'invoque le Règlement. Je me demande si le député accepterait aussi d'écrire sa résolution en français.

**M. Stewart:** Oui, et en portugais aussi?

**M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain):** Monsieur le Président, le député se montre sous un très mauvais jour. Il fait l'avocat de caserne, et s'il ne comprend pas ce que je veux dire par là, qu'il s'engage dans l'armée.

**Des voix:** Bravo!

**M. Deans:** Je comprends très bien. Je suis seulement fatigué de vous entendre.

**M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain):** Monsieur le Président, pour des questions de sécurité et d'économie les Canadiens veulent qu'on leur trouve d'autres formes d'énergie.

Celle qu'on propose est moins chère et plus propre. Le gouvernement la préfère. L'opposition aussi. Nous avons eu droit à des groupes d'étude et des rapports sur la question, et pourtant à cause même de la façon dont nous formulons le texte de nos lois, la plupart des dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu, par exemple, et ensuite les formules qu'il faut remplir pour profiter de ces lois, le programme n'atteint pas ses buts. Tout ce que le gouvernement peut faire, c'est d'offrir des subventions et si on ne peut obtenir ces subventions parce que les formules de demande sont trop compliquées, les programmes ne profitent à personne.

Je parle sérieusement car je connais des centaines de personnes et de petites entreprises qui font tout leur possible pour transformer la recherche scientifique en procédés industriels rentables. D'importants progrès vont être réalisés dans le domaine de l'énergie renouvelable et je sais que le potentiel est immense. On peut facilement comprendre ce que je ressens quand j'aborde cette question.

Le ministre sait bien que j'ai toujours tenu le même langage depuis que je suis arrivé ici. Dans un des premiers discours que j'ai prononcé, il y a de cela 26 ans, j'ai dit qu'il y avait plus d'argent dans les arbres que dans l'herbe, et je ne voulais pas parler de la marijuana. Je veux parler de l'herbe qui sert à produire des grains ou toute autre herbe. Tout le monde s'était esclaffé à ce moment-là. Et j'avais été une belle cible pour les caricaturistes qui m'avaient surnommé Johnny Appleseed. Je n'avais pas alors sous la main les données que je compile depuis 20 ans.

En ce moment, j'ai entre les mains le dernier rapport publié par l'Université de la Saskatchewan qui a réalisé ce que nous savions depuis 25 ans. Les chercheurs ont réussi à produire sur une base continue 42 livres d'huile à partir de 100 livres de sciure de bois de l'humble peuplier faux-tremble.

Économiquement parlant, les Ontariens sont sur le derrière et ceux du Québec ne sont pas en meilleure posture. Il y a du chômage partout, dans les Maritimes, partout dans le nord des Prairies et en Colombie-Britannique. Or, voici qu'un groupe d'universitaires viennent de faire la preuve de ce que les scientifiques affirmaient depuis des années, qu'on pouvait produire 42 livres d'huile à partir d'un tremble ordinaire. Pour leur part, les Américains ont réussi à soutirer 90 livres d'huile de 100 livres de bois de pin. Qu'est-ce donc qui nous empêche de tirer partie de ces découvertes? Essentiellement, la législation fiscale et les règlements qui en découlent. A l'heure actuelle, en Ontario, les producteurs agricoles dit marginaux tirent un revenu d'à peine \$30 à \$50 l'acre en culture; or, la même superficie plantée d'arbres pourrait fournir quelque 500 gallons d'huile chaque année. Cette huile non soufrée, serait plus propre, plus sûre et, naturellement, moins chère.

**M. le vice-président:** Je m'excuse d'interrompre le député mais son temps de parole est terminé.

**M. Pinard:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Si l'opposition officielle est disposée à prolonger davantage le débat de la deuxième lecture, je vous confirme que notre parti est prêt, pour sa part, à accepter de prolonger les heures normales de séance. J'ose espérer que l'opposition ne tient nullement à faire de l'obstruction et c'est pourquoi je demande le consentement unanime pour siéger après 6 heures ce soir pour terminer la deuxième étape du projet de loi.